

CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus primordiaux dans notre société, OI Technologies est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Envisagée comme un gage de progrès et de pérennité, elle se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires et plus largement la société civile et l'environnement au sein desquels nous évoluons.

Les engagements de OI Technologies sont formalisés par une Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun. Elle s'accompagne d'un Guide d'éco-responsabilité (publié par l'Ademe) permettant à tous les collaborateurs de participer et de s'investir aux côtés de leur entreprise.

Dans le cadre de sa Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, OI Technologies s'engage à :



Intervenants & Diagnostic :

OI Technologies a pris des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Les intervenants dans l'entreprise :

La politique de développement durable et sociétal est gérée conjointement par le Président et la responsable Qualité, Sécurité et Environnement. Ces derniers sont en charge de la prise en compte des principes de développement durable dans la politique et la stratégie de l'entreprise. A ce titre, ils sensibilisent, fédèrent et motivent toutes les parties prenantes autour de projets concrets, rendent compte et communiquent sur les actions conduites et les résultats obtenus en interne au sein de l'entreprise et en externe auprès des parties intéressées (clients, sous-traitants, fournisseurs).

Le diagnostic :

Le dialogue avec les différents intervenants en interne et en externe constitue sans doute le point d'alimentation principal de notre démarche de développement durable.

Il permet :

- ✓ D'identifier les attentes de chaque intervenant,
- ✓ De confronter les pratiques de OI Technologies à celles du secteur d'activité,
- ✓ De recenser les bonnes ou mauvaises pratiques de l'entreprise au sein des différents niveaux opérationnels.

Une fois le diagnostic établi, un plan d'action est élaboré puis présenté à l'équipe de Direction et après accord, fait l'objet d'une budgétisation des dépenses éventuelles à assurer.



PARTIE 1 :

Environnement

Bâtir un héritage pérenne pour les générations futures.

Soucieuse de se positionner en tant qu'acteur éco-responsable et dans une logique d'amélioration continue, OI Technologies a mis en place un système qualité de management environnemental. Il se base sur une analyse environnementale revue annuellement qui permet de réaliser un plan d'actions visant à maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement.

Notre politique Green IT :

Partenaire de grands groupes français et internationaux, OI Technologies développe une politique Green IT sur deux axes majeurs : la réduction de l'impact environnemental de ses systèmes d'information (SI) et leurs utilisations pour accompagner le développement durable.

Parce qu'ils sont énergivores, nos systèmes d'information ainsi que leur utilisation doivent être rationalisés et améliorés dans une optique de réduction de notre empreinte carbone. OI Technologies mène pour cela différentes actions :

- ✓ Le stockage des données au sein de Datacenters via Office 365 Sharepoint qui contribue à la réduction de la consommation énergétique notamment grâce à la mutualisation des serveurs et des équipements de climatisation.
- ✓ L'utilisation d'un ERP (Enterprise Ressource Planning) en version cloud via Odoo.sh qui contribue également à la réduction de la consommation énergétique notamment grâce à la mutualisation des serveurs et des équipements de climatisation.
- ✓ La rationalisation des impressions : réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso, systématisation de l'aperçu avant impression, double écran...), collecte et recyclage des consommables (papiers, tonners, cartouches), réutilisation des papiers imprimés en callage dans les colis après déchetage, logo visuel invitant à ne pas imprimer en bas de chaque email.
- ✓ L'utilisation de façon standard et généralisée de l'Efacturation. Notre ERP gérant l'envoi de facture par email, nous avons généralisé cette méthode de facturation en standard. Seul les clients refusant ce mode de facturation sont basculés en mode de facturation papier via courrier. Dans ce cas nous faisons appel à un spécialiste de l'impression et de la mise sous pli afin de mutualiser les outils d'impression et la logistique associée à l'envoi.
- ✓ La gestion des postes de travail : achats éco-responsables, organisation de la fin de vie des matériels, réduction de la consommation électrique du parc (programmation systématique de mise en veille prolongée, programmeur horaire sur les compresseurs...)

Utilisation de nos SI pour accompagner le développement durable aussi appelé « IT for Green », le deuxième axe de la politique Green IT de OI Technologies consiste à faire des nouvelles technologies un levier d'amélioration de performance environnementale. Tous les postes sont notamment équipés de système de visioconférence afin de réduire les déplacements lors des réunions, contacts clients, etc.



Gestion des déchets :

OI Technologies applique sa politique de collecte et de traitement des déchets à tous les niveaux au sein de la société. Ainsi, le papier est recyclé en interne afin d'en faire du callage pour le service logistique et les autres déchets sont récupérés et recyclés via des filières adaptées. Les consommables informatiques et les piles usagés sont collectés, triés et valorisés.

Un guide de gestion des déchets chez OI Technologies a été réalisé et affiché au niveau du point de collecte des déchets recyclables.

Réduction des déplacements et valorisation des modes de transports collectifs :

OI Technologies est engagée dans une démarche systématique de minimisation des déplacements, notamment grâce à la visioconférence.

Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les déplacements des collaborateurs de la société sont rationalisés dans le sens du transport collectif et du regroupement de géographique des rendez-vous hebdomadaires des commerciaux.

Lors des embauches, une attention particulière est portée sur la proximité géographique des candidats afin de minimiser les déplacements "domicile/travail".

Evolution de la flotte automobile :

OI Technologies a engagé une évolution de sa flotte automobile afin de minimiser l'impact de celle-ci sur l'environnement. Afin d'optimiser le choix, chaque véhicule est choisi en fonction du besoin et de l'utilisation qu'il en est fait. Ainsi, nous sommes en mesure d'adapter la technologie ayant les meilleurs résultats en fonction de l'utilisation faite du véhicule.

Sensibilisation des collaborateurs, clients et partenaires :

La démarche RSE de OI Technologies a été conçue pour être développée de manière collective et collaborative. Elle engage ainsi tous les acteurs de l'entreprise, salariés, clients et partenaires, à leurs niveaux respectifs. Afin de permettre à chacun de participer à l'effort commun initié par la société, OI Technologies s'appuie sur plusieurs moyens et médias de sensibilisation.

Tout d'abord, la Charte RSE de la société ainsi qu'un "guide pratique éco-responsable au bureau" publié par l'Ademe sont remis aux nouveaux collaborateurs dès leur arrivée dans la société afin de sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter par chaque collaborateur et de participer à l'effort environnemental de la société.

Par ailleurs, un message accompagné d'un logo visuel situé en bas de chacun de nos emails invite le destinataire à ne pas imprimer le courriel pour contribuer au respect de l'environnement.

Enfin, OI Technologies véhicule au travers de ses communications ou encore au sein de ses supports de communication interne, les valeurs de développement durable qu'elle soutient et incarne.

Développement d'activités eco-responsable lié à notre activité :

OI Technologies s'engage aussi auprès de ses clients en proposant de nouvelles activités favorisant l'économie circulaire. La première activité mise en place a été la réparation des produits usagés vendus par OI Technologies. Cela permet de recycler un produit usagé plutôt que d'en fabriquer un neuf. L'objectif étant d'inciter les clients à ne pas jeter mais à recycler nos produits.

De plus, en tant que fabricant et distributeur d'Equipements Electriques et Electroniques, OI Technologies participe au recyclage de ceux-ci en adhérant à l'éco-organisme à but non lucratif ECOSYSTEM. Cet éco-organisme gère la collecte, la dépollution et le recyclage des équipements électriques et électroniques (DEEE), des lampes à économie d'énergie et des petits extincteurs, détenus par les professionnels comme les particuliers.



PARTIE 2 :

Politique Sociale et Sociétale :

Promouvoir la diversité et l'égalité des chances, s'engager auprès de nos collaborateurs.

Les principes de responsabilité sociale et éthique guident OI Technologies dans sa gestion des ressources humaines et ses actions auprès de ses collaborateurs.

Ces engagements se traduisent par une politique proactive composée de trois volets :

Engagements bien-être auprès des salariés :

OI Technologies s'attache, au travers de son organisation, de son modèle de management et des avantages qu'elle propose, à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs. En ce sens, la société a mis en place différentes mesures participant au bien-être de ses salariés.

- ✓ **Management de proximité**
Chaque collaborateur est accompagné individuellement dans son parcours et sa carrière au sein de OI Technologies par un manager dédié. En privilégiant le dialogue et la compréhension commune, le manager conduit le salarié sur la voie de la réussite et du développement professionnel, il l'encourage à développer ses compétences au quotidien.
- ✓ **Entretiens professionnels :**
Tous les collaborateurs bénéficient systématiquement d'un entretien professionnel annuel permettant d'établir un bilan de l'année et de réaliser un plan d'actions à mener afin de permettre à chacun de s'épanouir et de progresser.
- ✓ **Avantages et services aux salariés**
OI Technologies a mis en place une gamme d'avantages et services à destination de ses salariés :
 - ✓ **Mutuelle :** Lors du choix de la mutuelle, OI Technologies a attaché une attention toute particulière à privilégier la qualité des services et la meilleure couverture des soins pour les collaborateurs.
 - ✓ **Prévoyance :** la prévoyance couvre des risques liés à des aléas de la vie portant atteinte à l'intégrité physique de la personne, ce qui est le cas d'une maladie ou d'un accident. La mise en place de celle-ci n'est obligatoire que pour les salariés cadres. OI Technologies considère que cela n'est pas équitable et a donc rendu la prévoyance obligatoire à tous les salariés cadres et non cadres.

**Risques professionnels :**

OI Technologies a mis en place via une plateforme spécialisée, un système d'analyse des risques professionnels revu annuellement. Celui-ci permet d'évaluer pour chaque métier présent dans la société les risques associés et de planifier les actions à mettre en place pour supprimer ce risque et/ou le diminuer au maximum.

Veille réglementaire :

OI Technologies a souscrit à une plateforme spécialisée et gère la veille réglementaire via ce support. Cette plateforme permet non seulement d'être informé des évolutions réglementaires concernant les activités de l'entreprise mais également de gérer la conformité et la mise en application des réglementations.

Diversité, égalité des chances :

Synonyme de richesse humaine et de croissance économique, la diversité s'envisage chez OI Technologies comme un acquis à respecter, développer et promouvoir. Nous sommes persuadés que cela profite de façon importante à une dynamique d'évolution positive et d'innovation.

La société est en ce sens engagée dans le développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences.

Cet engagement s'applique dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines telles que l'embauche, la formation, l'avancement ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs, etc.

PARTIE 3 :

Ethique et Fournisseurs :

Respecter et promouvoir les principes éthiques du Pacte mondial des Nations Unies.

OI Technologies est adhérent au Pacte mondial des Nations Unies qui reprend dix principes relatifs aux Droits de l'Homme, au Droit du Travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Dans ce cadre, OI Technologies s'engage à :

- ✓ Intégrer les dix principes à ses stratégies d'entreprise et dans ses opérations quotidiennes.
- ✓ Publier une communication annuelle sur le progrès (COP), une communication publique aux différentes parties prenantes (investisseurs, consommateurs, société civile, gouvernements, etc.) sur les progrès réalisés en matière de mise en œuvre des dix principes et de soutien plus large aux objectifs de développement des Nations Unies
- ✓ Faire la promotion du Pacte mondial.

Ethique des affaires :

Confiance, intégrité et honnêteté sont les valeurs fondamentales sur lesquelles repose le développement de OI Technologies. C'est sur cette base que nous établissons toutes nos relations d'affaires et dans le respect continu de ces valeurs que ces relations pourront se pérenniser et se développer.

Tous les collaborateurs de OI Technologies sont informés des valeurs éthiques que nous défendons et ont donc comme directive stricte de refuser catégoriquement et d'agir contre toute forme de corruption.

Engagements fournisseurs :

Depuis la création en 2020, la société applique un choix des fournisseurs selon des critères de développement durable. Lorsque le choix d'un fournisseur doit être réalisé, la direction privilégie systématiquement, lorsque cela est possible, un fournisseur ayant une politique sociale et environnementale en adéquation avec nos engagements. Cette vérification s'effectue via une consultation sur les sites internet des fournisseurs ou une demande directe d'information par email.

OI Technologies a mis en place une évaluation de ses fournisseurs qui prend en compte l'engagement en terme de responsabilité sociale et environnementale.

Chaque salarié est sensibilisé à notre politique de responsabilité sociale et environnementale. Chacun est également proactif dans cette démarche globale de société. OI Technologies exprime ainsi sa volonté de conduire ses activités dans le respect des valeurs fondamentales d'une entreprise citoyenne.